



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS  
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2017**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 34 membres
- Excusés : 10 membres, soit :  
MM. Bernard Becherraz, Mirko Bonfadelli, Christian Eggenberger,  
Steve Fahrni, Marc Guillaume, Guy Martin, Philippe Martin, Jean-  
Claude Mounir,  
Mmes Nathalie Martin, Marie-Noëlle Mounir
- Absents : 7 membres (non excusés) soit :  
MM. André Baumann, Michel Corbaz, Patrice Lenoir, Philippe Monod,  
Bryan Mulin  
Mme Teresa Corbaz, Chantal Seiffert

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2017, assermentation de nouveaux membres du Conseil général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis n° 4/2017 relatif au Règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants.
- 3.- Préavis municipal N° 5/2017 relatif au budget de l'an 2018.
- 4.- Divers

**1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE**

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 26 octobre 2017 est accepté.

Madame la Président procède à l'assermentation de deux nouveaux membres, soit de Mme Caroline Gianina et de M. Marco Baraldini. Le Conseil général est composé de 51 membres.

**COMMUNICATIONS DU BUREAU**

La visite du préfet a eu lieu le 16 novembre 2017 et le bureau a été remercié pour la bonne préparation et la bonne tenue des documents.

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE**

Madame la syndique nous prie d'excuser l'absence de M. Pascal Chatelan retenu pour des raisons professionnelles et nous fait part des communications suivantes :

L'atelier d'architecture Ensemble a remis à la Municipalité le décompte final des travaux du battoir. Un crédit de construction de Fr. 2'725'000.—avait été accordé par le Conseil général en 2015. Un montant de Fr. 75'000.—avait été rajouté pour l'agrandissement du local de la voirie et la construction de couverts extérieurs, montant qui finalement n'a pas été nécessaire. Le montant final des travaux se monte à Fr. 2'420'213.80, soit Fr. 304'786.20 en dessous du budget initial. La Municipalité fait part de sa satisfaction et tient à souligner l'excellent travail réalisé sur le chantier tant par les entreprises que par l'architecte.

A l'Ascension 2018, soit du 10 au 13 mai 2018, aura lieu le 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage du village. Une soirée ouverte à la population aura lieu le vendredi soir. La municipalité est toujours à la recherche de familles désireuses de se joindre à elle afin d'accueillir nos amis français lors de ce week-end. Si des personnes parmi l'assemblée sont intéressées, veuillez contacter la Municipalité ou Monsieur et Madame Dominique et Sandra Berset pour plus d'informations.

La Municipalité a renouvelé la convention avec la Commune de Penthalaz, afin que les habitants de Boussens puissent toujours bénéficier des cartes journalières CFF au prix de Fr. 37.--.

Faire parvenir les factures à payer par la Commune au plus vite, afin que la Boursière puisse les régler en 2017 encore.

La Municipalité et les bureaux communaux seront en vacances du 22 décembre 2017 au 07 janvier 2018.

En fin de séance, un film qui présente notre commune sera projeté, il est disponible sur le site internet de la commune ainsi que sur Youtube.

Et pour terminer, Madame la Syndique rappelle que le Noël du village aura lieu le mardi 19 décembre à la grande salle.

La parole est donnée à M. Claude Champion qui nous donne les informations suivantes :

Suite aux inondations de juillet 2016, la Municipalité a été interpellée par plusieurs habitants du village. Une séance avait été organisée en présence du commandant des pompiers et d'un représentant de l'ECA. Ces inondations étaient principalement dues à un phénomène météorologique exceptionnel, mais qui pourraient se renouveler au vu du changement climatique de notre pays. En avril 2017, la Municipalité a mandaté l'entreprise Liaudet et Pial afin d'effectuer un passage caméra dans différentes canalisations et des travaux d'entretiens ont été effectués. Il a été constaté que des racines et du calcaire obstruaient quelques tronçons de canalisations. Un tournus de nettoyage de toutes les canalisations communales s'effectue sur environ 3 ans.

Le Bureau d'ingénieurs Courdesse a été mandaté pour effectuer une analyse du réseau d'eau claire. Un rapport a été établi et la Municipalité étudie les différentes possibilités proposées afin d'améliorer le réseau. Suivant l'option choisie, différents devis seront demandés et la Municipalité reviendra sur ce sujet dans le courant du premier semestre 2018, avec un préavis et souligne que l'entretien des canalisations privées est aussi nécessaire et ceci environ tous les 5 ans.

Monsieur Claude Champion nous informe que le traditionnel lard sera servi à la déchetterie le samedi 16 décembre, que la déchetterie sera fermée le 26 décembre, mais ouverte le 30 décembre 2017.

**2. PREAVIS N° 4/2017 RELATIF AU REGLEMENT ET TARIF DES EMOLUMENTS DU CONTRÔLE DES HABITANTS**

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe à la votation.

Le préavis N° 4/2017 est accepté à l'unanimité.

**3. PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2017 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2018**

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe à la votation.

Le préavis N° 5/2017 est accepté à l'unanimité.

**4. DIVERS**

Madame la Boursière propose de verser le montant des jetons de présence à l'Association Etoile Filante, proposition qui est acceptée par applaudissements.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente clos la séance.

Il est 20h00

A l'issue de la séance, la raclette est offerte par la Municipalité.

**La Présidente**

Barbara Grivel



**La secrétaire**

Danièle RoCHAT

